

Attribution d'une subvention au Club Philatélique de Puteaux

Vu la demande de subvention adressée par le Club philatélique de Puteaux ;

Vu le rapport du Directeur Général Adjoint des Services en date du 9 mai 2006 ;

Vu le rapport du Directeur Général des Services en date du 10 mai 2006 ;

Je propose au Conseil Municipal :

- D'accorder une subvention de deux mille cinq cents euros (2 500 €) au Club philatélique de Puteaux.

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD



Maire de Puteaux
Député des Hauts-de-Seine

Puteaux, le 10 mai 2006

Attribution d'une subvention au Club Philatélique de Puteaux

Considérant que l'association du club Philatélique organise une exposition à l'hôtel de Ville au mois de novembre 2006 ;

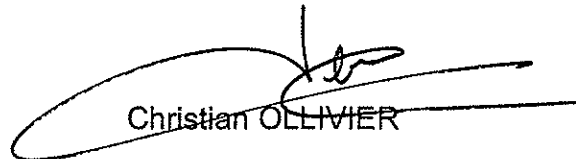
Considérant la gratuité de cette manifestation pour les putéoliens ;

Considérant que cette festivité ne pourra avoir lieu sans l'aide financière de la Ville ;

Je propose à Madame le Maire de soumettre au Conseil municipal la décision :

- D'accorder une subvention de deux mille cinq cents euros (2 500 €) au Club philatélique de Puteaux.

le Directeur Général des Services


Christian OLLIVIER

Puteaux, le 9 mai 2006

Attribution d'une subvention au Club Philatélique de Puteaux

Vu la demande de subvention sollicitée par le Club philatélique de Puteaux ;

Considérant que l'association souhaite organiser une exposition (accès libre) à l'hôtel de Ville en date du 18 et 19 novembre 2006 ;

Considérant que le Club ne pourrait à lui seul supporter le coût de cette manifestation ;

En conséquence, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de deux mille cinq cents euros au Club philatélique de Puteaux.

le Directeur Général Adjoint
des Services

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Haulot', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Patrick HAULOT

PROJET

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget primitif pour l'exercice 2006 ;

Vu la demande de subvention formulée par le Club philatélique de Puteaux ;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter un soutien financier à l'association pour lui permettre la tenue d'une exposition prévue le 18 et 19 novembre 2006 sur la Ville de Puteaux ;

Vu les rapports ci-annexés ;

DELIBERE :

Article 1 : Une subvention de deux mille cinq cents euros (2 500 €) est attribuée au Club philatélique de Puteaux.

Article 2 : La dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget de l'exercice 2006 - Chapitre 65 - Compte 6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.